

Association sans but lucratif (Loi du 1^{er} juillet 1901)

Déclarée à la Préfecture de Police le 29 mars 1985

Siège social : 8 Place de la commune de Paris – 95100 ARGENTEUIL

MAISON POUR TOUS DU VAL D'ARGENT

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

MAISON POUR TOUS DU VAL D'ARGENT

Association sans but lucratif (Loi du 1^{er} juillet 1901)

Déclarée à la Préfecture de Police le 29 mars 1985

***Siège social* : 8 Place de la commune de Paris – 95 100 ARGENTEUIL**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de MAISON POUR TOUS DU VAL D'ARGENT, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion exprimée ci-après;

Votre Association a constitué par dérogation au principe de continuité d'exploitation une provision pour risques et charges de 20 K€ pour faire face aux frais éventuels de fermeture de l'Association. Cette provision n'est toutefois constituée que du coût salarial du personnel autre qu'animateur exigible en cas de fermeture, à l'exclusion de toutes autres charges éventuelles.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et des principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les montants de certaines subventions ne seront arrêtés qu'une fois contrôlés par leurs financeurs, dans l'attente des montants estimés on été enregistrés en comptabilité.

Conformément à la norme professionnelle française applicable aux estimations comptables, nous avons apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles ces estimations sont fondées. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion avec réserve exprimée dans la première partie de ce rapport

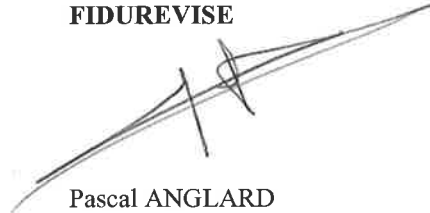
III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits mentionnés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 5 avril 2013

FIDUREVISE

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Pascal ANGLARD

Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

	Au 31/12/2012			Au 31/12/2011
	Valeur brute	Amort. prov.	Valeur nette	
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Fonds commercial, droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles	2 205.00	2 205.00		
Avances et acomptes versés				
Immobilisations incorporelles	2 205.00	2 205.00		
Terrains et aménagements				
Constructions				
Installations techniques et matériels				
Agencements et aménagements divers	907.19	907.19		
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	30 898.00	13 252.96	17 645.04	2 438.03
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes versés				
Immobilisations corporelles	31 805.19	14 160.15	17 645.04	2 438.03
Parts sociales, titres de participations				
Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	34 010.19	16 365.15	17 645.04	2 438.03
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Stocks et en cours				
Avances et acomptes fournisseurs				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	205 244.22		205 244.22	185 285.65
Capital souscrit et appelé, non versé				
Créances	205 244.22		205 244.22	185 285.65
Valeurs mobilières de placement				
Banque	90 907.79		90 907.79	43 948.38
Caisse	895.11		895.11	402.46
Disponibilités et V.M.P	91 802.90		91 802.90	44 350.84
Charges constatées d'avance	1 434.50		1 434.50	1 736.00
ACTIF CIRCULANT	298 481.62		298 481.62	231 372.49
Charges à répartir				
Autres régularisations				
TOTAL ACTIF	332 491.81	16 365.15	316 126.66	233 810.52
- Droit au bail			Engagement Crédit-Bail	
- Immobilisations financières à moins d'un an			- Immobilier	
- Créances à plus d'un an			- Mobilier	

BILAN PASSIF

	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
Capital social (dont versé)		
Ecart de réévaluation		
Réserves légales		
Réserves diverses		
Report à nouveau	43 994.20	15 281.87
RESULTAT DE L'EXERCICE	60 179.07	28 712.33
Subventions d'investissement	22 182.75	10 398.02
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	126 356.02	54 392.22
Autres fonds propres		
Provisions pour risques et charges	36 916.12	19 980.12
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Banques		
Emprunts court terme		
Autres emprunts et dettes		
Associés		
Associés - Compte courant bloqué		
Dettes financières		
Avances et acomptes clients		
Fournisseurs et comptes rattachés	50 711.21	55 363.29
Dettes sociales	40 688.19	35 782.23
Dettes fiscales	12 704.70	11 198.47
Fournisseurs d'immobilisations		
Autres dettes d'exploitation	267.08	
Dettes d'exploitation et diverses	104 371.18	102 343.99
Produits constatés d'avance	48 483.34	58 013.00
TOTAL DETTES	152 854.52	160 356.99
Autres régularisations		
TOTAL PASSIF	316 126.66	234 729.33
- A plus d'un an		
- A moins d'un an	160 357.00	

COMPTE DE RESULTAT

	Du 01/01/2012 Au 31/12/2012 (12 mois)	Du 01/01/2011 Au 31/12/2011 (12 mois)	Variation (12 / 12)
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services	20 125.82	17 340.80	2 785.02
Produits des activités annexes			
Montant net du chiffre d'affaires	20 125.82	17 340.80	2 785.02
dont à l'exportation et intra-communautaire			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation	401 823.63	362 180.43	39 643.20
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges		1 358.88	- 1 358.88
Autres produits	4 015.41	3 971.07	44.34
Total des produits d'exploitation	425 964.86	384 851.18	41 113.68
Achats de marchandises			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats	6 368.12	3 867.93	2 500.19
Charges externes	101 832.73	102 285.35	- 452.62
Contribution économique territoriale			
Impôts et taxes	13 130.00	11 732.77	1 397.23
Salaires et traitements	163 246.47	178 784.23	- 15 537.76
Charges sociales sur salaires	65 718.13	67 351.91	- 1 633.78
Rémunérations associés dirigeants			
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 663.64	745.37	918.27
Dotations aux provisions sur immobilisations			
Dotations aux provisions sur actif circulant			
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges	1 125.32	225.20	900.12
Total des charges d'exploitation	353 084.41	364 992.76	- 11 908.35
RESULTAT D'EXPLOITATION	72 880.45	19 858.42	53 022.03

COMPTE DE RESULTAT

	Du 01/01/2012 Au 31/12/2012 (12 mois)	Du 01/01/2011 Au 31/12/2011 (12 mois)	Variation (12 / 12)
Produits financiers et produits assimilés	562.77	37.97	524.80
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Total des produits financiers	562.77	37.97	524.80
Dotations aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilés			
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER	562.77	37.97	524.80
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	73 443.22	19 896.39	53 546.83
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		11 656.83	- 11 656.83
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 085.92	4 023.00	1 062.92
Reprises sur provisions et transfert de charges		1 670.81	- 1 670.81
Total des produits exceptionnels	5 085.92	17 350.64	- 12 264.72
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 414.07	8 534.70	- 7 120.63
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	16 936.00		16 936.00
Total des charges exceptionnelles	18 350.07	8 534.70	9 815.37
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 13 264.15	8 815.94	- 22 080.09
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices et IFA			
TOTAL DES PRODUITS	431 613.55	402 239.79	29 373.76
TOTAL DES CHARGES	371 434.48	373 527.46	- 2 092.98
BENEFICE ou PERTE	60 179.07	28 712.33	31 466.74
Quote-part de résultat s/ opération fait en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supporté ou bénéfice transféré			

ANNEXES COMPTABLES

1 FAITS CARACTERISTIQUES, PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION, COMPARABILITE DES COMPTES

Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun fait caractéristique n'a été constaté au cours de cet exercice.

Evènements significatifs postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif n'est apparu depuis la clôture de cet exercice.

Principes et conventions générales

REGLES ET METHODES COMPTABLES.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
- le règlement CRC 99-03 modifié
- la loi n° 83.353 du 30 avril 1983
- le décret n° 2001757 du 30 décembre 2005 modifiant le décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles & corporelles.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escompte de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur la durée d'utilisation des biens (sauf lorsque la durée d'usage est maintenue quand cela est autorisé par la réglementation), selon le mode linéaire:

- Logiciels 1 an
- Installations générales 5 ans
- Matériel de bureau 3 à 8 ans
- Matériel d'animation 3 à 5 ans

ANNEXES COMPTABLES

Un amortissement dérogatoire peut être constaté pour maintenir l'avantage fiscal lié aux durées d'usage. Cet amortissement dérogatoire correspond à la différence entre l'amortissement comptable (durée de vie prévue) et fiscal (durée d'usage).

En ce qui concerne l'application des règlements relatifs et aux amortissements et dépréciations, il n'a pas été détecté de composants significatifs ou de composants pouvant avoir un impact significatif.

Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dérogations

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalé.

Permanence ou changement des méthodes

Aucun changement de méthode d'évaluation ou de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Informations générales complémentaires

INFORMATION SUR LES SUBVENTIONS RECUES

La subvention de fonctionnement de l'année 2012, hors celle ayant trait au financement du coût salarial de l'Agent Municipal mis à notre disposition, versée par la ville d'Argenteuil au cours de l'exercice s'est élevée à 32 000 € contre 15 458.07 € l'exercice précédent.

Par ailleurs, la Mairie d'Argenteuil met gratuitement à la disposition de l'association, depuis le 15 janvier 1999, le local situé 8 Place de la Commune de Paris, un véhicule ainsi que diverses autres prestations (eau, électricité, téléphone, entretien, etc) pour un montant de 40 745.17 €.

Depuis le 1er janvier 2009, la Mairie d'Argenteuil ne peut plus légalement nous accorder la gratuité de la mise à disposition d'un de ses Agents pour assurer notre poste de secrétariat et nous facture la somme de 30 541.93 €.

ANNEXES COMPTABLES

En contrepartie, la Mairie d'Argenteuil nous a versé au cours de l'année 2012 une subvention d'un montant de 30 541.93 € au titre de l'année 2012.

AUTRE INFORMATION

Le temps consacré par les bénévoles à notre Association peut être évalué à environ 172 029 € contre 168 859 € l'exercice précédent.

SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

L'Association a reçu une subvention d'investissement d'un montant de 21 126 € pour l'équipement d'un nouveau standard pris en location longue durée sur une durée de 5 ans et un quart moyennant le paiement d'un loyer trimestriel de 2 888 €.

Après une reprise d'un montant de 4 023 € au titre de l'exercice 2012, elle s'élève à 6 375.02 €.

L'Association a reçu le 31/12/2011 une subvention d'investissement de l'Ambassade des Etats-Unis dont 16 870.65 € destinés à financer l'achat d'équipements informatiques amortis sur 3 ans.

Après une reprise de 1 062.92 € au titre de l'exercice 2012, elle s'élève à 15 807.73 €

PROVISION POUR CHARGES

Le poste "provision pour charges" s'élève à 19 980 € correspondant à des sommes dotées au cours des exercices précédents pour faire face aux frais éventuels de personnel en cas de fermeture de l'Association.

FONDS DEDIES

En vertu de la convention qui lie notre Association à l'Ambassade des Etats-Unis, le montant non utilisé de la subvention de 38 015 € soit 16 936 € a été porté en fonds dédiés afin de réaliser les achats restants de matériels informatiques sur 2013.

ANNEXES COMPTABLES

ENGAGEMENTS SUR CONTRAT DE LOCATION

Les loyers TTC restant à payer s'élèvent à 31 541 €, dont 12 065 € à moins d'un an et 19 476 € à plus d'un an.

ANNEXES COMPTABLES

2 NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Etat des immobilisations

Immobilisations	Valeurs début d'exercice	Augment. de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Valeurs fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 205	0	0	2 205
Autres immobilisations corporelles	24 841	16 871	9 907	31 805
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	24 841	16 871	9 907	31 805
TOTAL	27 046	16 871	9 907	34 010

Tableau des amortissements

Amortissements	Valeur brute début exercice	Augment.	Diminutions	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 205	0	0	2 205
Autres immobilisations corporelles	22 403	1 664	9 907	14 160
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 403	1 664	9 907	14 160
TOTAL	24 608	1 664	9 907	16 365

Tableau des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Autres créances	186 204	186 204	0
Charges constatées d'avance	1 736	1 736	0
TOTAUX	187 940	187 940	0

ANNEXES COMPTABLES

Tableau des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	55 363	55 363	0	0
Dettes sociales	35 782	35 782	0	0
Etat	11 199	11 199	0	0
Produits constatés d'avance	58 013	58 013	0	0
TOTAUX	160 357	160 357	0	0

Détail des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	31/12/2012	31/12/2011
Charges d'exploitation	1 435	1 736
TOTAL	1 435	1 736

Détail des produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	31/12/2012	31/12/2011
Produits d'exploitation	48 483	58 013
TOTAL	48 483	58 013

Détail des charges à payer

Détail des charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 100
Dettes fiscales et sociales	13 385
Total des charges à payer	54 485